

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE HOUHEYOGBE

Consultant

Florentin NANGBE

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Avril 2006

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE HOUÉYOGBE

SOMMAIRE

ACRONYMES	4
REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I – CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	10
1.1 Cadre physique.....	10
1.2. Cadre administratif.....	11
CHAPITRE II – POPULATION	13
2.1 - Etat de la population.....	13
2.2 – Ménages.....	14
2.3 – Ethnies	15
2.4 – Religions.....	16
2.5 – Habitat.....	16
CHAPITRE III – ORGANISATION SOCIALE	17
CHAPITRE IV – ACTIVITES ECONOMIQUES	18
4.1 – Agriculture.....	18
4.2 – Elevage	19
4.3 – Les unités économiques	19
4.4 – Emploi.....	20
4.5 - Energie et Eau	21
4.6 – Transport et communication.....	21
4.7 – Commerce.....	23
4.8 – Tourisme et hôtellerie	24
4.9 – Pêches et chasse.....	24
CHAPITRE V – SECTEURS SOCIAUX	25
5.1 – Santé.....	25
5.2 – Action sociale.....	27
5.3 – Education	27
5.4 – Arts, culture, sports et loisirs	28
CHAPITRE VI – RESSOURCES FINANCIERES, MINIERES ET NATURELLES	29
4.1- Les ressources naturelles	29
4.2 - Les ressources minières.....	29
4.3- Les ressources en eau.....	29
4.4 – Les ressources financières.....	30
CONCLUSION	32
ANNEXES	33

ACRONYMES

AGeFIB : Agence de Financement des Initiatives de Base

APE : Association des Parents d'Elèves

ASF : Association des Services Financiers

BAA : Bureau d'Appui aux Artisans

CA : Chef d'Arrondissement

CBAE : Chef Bureau Affaires Economiques

CBAF : Chef Bureau des Affaires Financières

CCS : Centre Communal de Santé

CeRPA : Centre Régional pour la Promotion Agricole

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel

COGEC : Comité de Gestion Communal des Centres de Santé

CP : Comité de Pilotage

CPS : Centre de Promotion Sociale

CREP : Caisse Rurale d'Epargne et de Prêt

CV : Chef de Village

DDEHU : Direction Départementale de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme

DDOCAT

FENAB : Fédération Nationale des Artisans du Bénin

FOCA : Fonds d'Appui aux Artisans

FODEFCA : Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage

INRAB : Institut National de Recherche Agricole du Bénin

MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

MCAT : Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme

MCPMEI :

MEHU : Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme

MME : Ministère des Mines et de l'Energie

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OPT : Office des Postes et Télécommunications

PADEAR : Programme d'Assistance au Développement du Secteur de l'Alimentation en Eau Potable et Assainissement du Milieu Rural

PADFA

PADMOC : Projet d'Appui au Développement du Mono et Couffo

PADPA : Projet d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale

PAG2 : Programme d'Actions du Gouvernement 2

PDC : Plan de Développement Communal

PDC : Plan de Développement Communal

PDE : Projet de Développement de l'Élevage

PDRT : Programme de Développement des Racines et Tubercules

PIP : Programme d'Investissement Public

PRODECOM : Programme d'Appui au Démarrage des Communes

PTT : Poste, Téléphone et Télécommunications

RAI :

RCPA : Responsable Communal de la Promotion Agricole

RCPA : Responsable Communal pour la Promotion Agricole

SOBEBRA : Société Béninoise de Brasserie

SONEB : Société Nationale d'Eau du Bénin

SOP : Spécialiste en Organisation Paysanne

SPOCPA : Spécialiste Produits Qualité Contrôle des Produits Agricoles

TS : Technicien Supérieur

UCE :

UCGF : Union Communale des Groupements de Femmes

UCP : Union Communale des Producteurs

UDECOZ : Union pour le Développement de la Commune de Zoungbonou

UDECUH : Union pour le Développement de la Commune urbaine de Houéyogbé

UGACODH : Union Générale des Associations Communales pour le Développement de la Sous-préfecture de Houéyogbé

SIDA : Syndrome Immuno Déficience Acquis

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de HOUEYOGBE.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

La Commune de Houéyogbé envisage dans son orientation stratégique devenir à l'horizon 2024 une communauté de paix fondée notamment sur les principes de bonne gouvernance. Il n'y a évidemment pas de paix sans justice sociale.

Afin donc de renforcer la capacité institutionnelle de la Commune par l'accroissement de ses potentiels économiques, les autorités locales, dans leurs tactiques ont identifié les atouts de leur localité.

Toutefois, elles se préoccupent de la manière par laquelle ces atouts pourraient être générateurs de ressources financières dans l'optique d'une amélioration des conditions de vie des populations.

Cette préoccupation correspond à celles de l'Etat béninois qui s'est engagé, à travers ses structures déconcentrées, Mission de décentralisation et PRODECOM, d'encadrer les 77 Communes du Bénin, de les aider à mettre en place une administration communale capable d'améliorer leur niveau des services rendus aux populations.

Il faut souligner ainsi que la présente monographie fait suite à une étude sur le rôle de la Commune dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses commanditée par la Mission de Décentralisation (MD) et le Programme d'Appui au Démarrage des Communes (PRODECOM) appuyées par la Commission Européenne.

Cette étude sur le rôle de la Commune dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses réalisée par le Cabinet Afrique Conseil, s'appuie sur les aspects économiques locaux et ainsi essaie de ressortir les monographies communales qui doivent renforcer de manière explicite les plans de développement communal (PDC). Puisque' après trois ans d'expérimentation du processus de décentralisation, le constat est que d'une manière générale, les acteurs économiques locaux (promoteurs d'activités génératrices de revenus, micro-entreprises, PME) rencontrent des difficultés pour développer leurs activités. Ces difficultés sont de plusieurs ordres :

- Environnement non favorable à la création, à l'implantation et au développement des entreprises sur le territoire (absence d'infrastructures adéquates, d'incitations fiscales, de cadre juridique sécurisant, de ressources humaines qualifiées, d'accès au crédit, etc.).
- Secteur privé local faiblement structuré sur le plan professionnel. Il ne constitue pas un interlocuteur et une force de propositions pour les communes et ne peut donc être efficacement soutenu dans son développement.

Ces difficultés que rencontrent les entreprises à développer leur potentiel entraînent une faible valorisation des ressources locales et limitent la création de richesses et d'emplois au niveau local.

C'est pourquoi, suite aux réformes de décentralisation en cours, il est important de s'interroger sur le rôle que les communes ont à jouer dans la promotion du développement économique de leur territoire, sur les contraintes qui limitent leur action et les moyens de lever ces contraintes.

C'est pourquoi, suite aux réformes de décentralisation en cours, il est important de s'interroger sur le rôle que les communes ont à jouer dans la promotion du développement économique de leur territoire, sur les contraintes qui limitent leur action et les moyens de lever ces contraintes.

Cette étude monographique a été réalisée conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique.

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

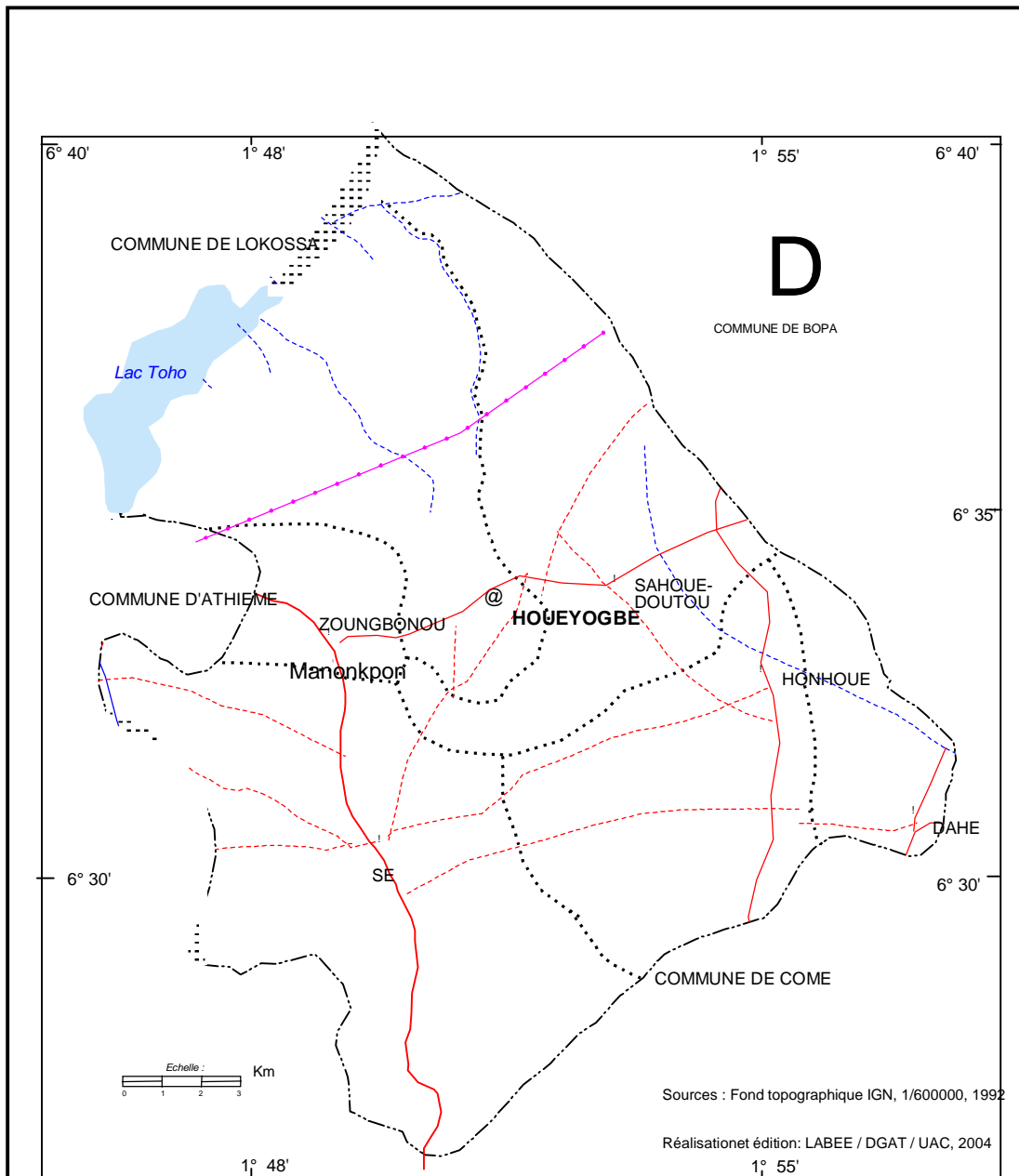
- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.



Sources : Fond topographique IGN, 1/600000, 1992

Réalisation et édition: LABEE / DGAT / UAC, 2004

LEGENDE

- Limite de commune
- Limite d'arrondissement
- @ Chef-lieu de commune
- ! Chef-lieu d'arrondissement
- Plan d'eau
- ▨ Zone marécageuse
- Cours d'eau temporaire
- Cours d'eau permanent
- Piste
- Route bitumée
- Ligne électrique haute tension

CHAPITRE I – CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre physique

1.1.1– Situation géographique

La commune de Houéyogbé est située au centre du département du Mono. Elle est limitée au Nord par les communes de Lokossa et de Bopa, au Sud par les communes de Comè et de Grand-Popo, à l'Est par la commune de Bopa et à l'Ouest par la commune d'Athiémè. Elle comprend 57.367 habitants en 1992. comprise entre 6°20' et 6°40' latitude Nord et 1°45' et 1°57' longitude Est, la Commune de Houéyogbé a une superficie de 320 km², et s'étend sur 16,25 km du Nord au Sud et sur 13,75 km de l'Est à l'Ouest.

1.1.2– Climat

Le climat est de type subéquatorial et est caractérisé par la succession annuelle de quatre saisons : deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses en alternance.

L'humidité relative moyenne (2001) est de 91 (matin), 62 (midi) et 70 (soir). La température sous abri (2001) est de 33,7 pour la moyenne des maxima et de 24 pour la moyenne des minima.

Elle jouit donc d'un climat de type soudano guinéen caractéristique des régions du Sud-Bénin en général. Ce climat est marqué par deux saisons de pluies (mi-mars à mi-juillet et mi-septembre à mi-novembre) alternant avec deux saisons sèches (mi-novembre à mi-mars et mi-juillet à mi-septembre). La moyenne de pluie pendant les dix (10) dernières années est de 936 mm. Les moyennes annuelles varient entre 1266,3 mm en 1997 et 618 mm en 1998. Les moyennes de températures varient entre 20,74°C et 33,03°C.

1.1.3 Sols

Le milieu physique de la commune de Houéyogbé comprend trois formations :

- une zone de plateau aux sols ferrallitiques (région de Houéyogbé et de Dotou) ;
- une zone de vallée (Zoungbonou, Manonkpon, Davè et Honhoué) ;
- une zone de terre noire aux sols hydromorphes (Tokpa Tohonou et Sohounmè).

Il faut dire alors que les sols dans la commune de Houéyogbé sont en rapport avec les données géologiques et géomorphologiques. Ainsi, au Nord et précisément au Nord-Ouest (DOUTOU, HONHOUE) de la commune se

rencontrent des sols peu évolués d'apport alluvio-colluvial, des sols ferrallitiques remaniés et des vertisols. Ceux-ci caractérisant tout particulièrement la dépression de la Lama. Ils sont très fertiles.

D'une façon générale, les vertisols comptent du point de vue chimique parmi les meilleurs sols ; leur fertilité potentielle est très élevée et elles constituent d'excellentes terres céréalières.

Du point de point de vue physique, ses sols présentent des désavantages car leur nature argileuse a une fâcheuse tendance à l'engorgement et à être inondés en saisons pluvieuses.

En saisons sèches, ils se dessèchent. Lors de ces dessiccations la rétraction de l'argile cause de larges fentes dans lesquelles s'accumule la matière organique ; ce qui explique les horizons riches en humus. Ces sols répondent favorablement à la riziculture et au maraîchage.

1.1.4 – Réseau hydrographique

On y retrouve les lacs Toho, Wozo et Datti dans les arrondissements de Zoungbonou et Sè.

1.1.5 – Végétation

La végétation naturelle presque entièrement disparue y a cédé place à une jachère de palmiers vignobles. La formation végétale dominante est un fourré arbustif dominé par le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) et quelques pieds de fromagers (*Ceiba pentandra*) et la savane arbustive. Les espèces naturelles présentes sont le fromager (*Ceiba pentandra*), le baobab (*Adansonia digitata*) et autres espèces d'arbustes et des lianes

1.2. Cadre administratif

1.2.1 – Evolution administrative

La commune de Houéyogbé comporte 21 quartiers de ville et 38 villages bord à bord est de 26 km sa distance maximale avec une densité humaine de 197,08 habitants par km².

Elle est découpée en 6 arrondissements :

- 02 urbains (Houéyogbé, Sè)
- 04 ruraux (Dahè, Doutou, Honhoué, Zoungbonou).

La composition du conseil communal est de 15 conseillers.

Avant 1986, la commune de Houéyogbé alors Sous-Préfecture selon le décret n° 78-356 de décembre 1978 portant limites et dénominations des circonscriptions

administratives comptait quatre (4) communes : Dahè, Doutou, Houéyogbé, Sè. C'est en 1986 que Honhoué et Zoungbonou sont érigés au rang de commune portant le nombre de communes à six (6), actuels arrondissements dans le contexte de la décentralisation. Les arrondissements sont subdivisés en cinquante neuf (59) villages dont vingt et un (21) quartiers de ville

- L'arrondissement de Dahè compte 10 villages et une population de 14 622 habitants,
- L'arrondissement de Doutou compte 17 villages et une population de 22 099 habitants,
- L'arrondissement de Houéyogbé compte 7 villages et une population de 6 640 habitants,
- L'arrondissement de Honhoué compte 5 villages et une population de 4 648 habitants,
- L'arrondissement de Sè compte 14 villages et une population de 19 630 habitants,
- L'arrondissement de Zoungbonou compte 6 villages et une population de 6 853 habitants.

1.2.2 – Services techniques, administratifs et partenaires

Sur le plan administratif on note :

- 1 bureau de la commune
- 6 arrondissements dont 5 avec leurs bâtiments propres
- 1 circonscription scolaire
- 1 recette des impôts
- 1 poste
- 1 CeRPA
- SBEE

Pour le secteur bancaire : 1 agence de CLCAM. Plusieurs ONG opèrent dans la commune, parmi elles, on note les actions louables de Bornefonden. En dehors de celle-ci on peut trouver les ONG suivantes : CERIDAA, MRJC, ARED, GROPERE, ADILS, AIDRA.

1.2.3 – Coopération décentralisée

L'arrondissement de Sè entretient des liens de jumelage – coopération avec deux villes européennes de Gerolzhofen (RFA) et de Marmers (France).

Des liens de coopération s'entretiennent entre l'arrondissement de Honhoué et la Mairie de la ville française d'Echirrolle.

CHAPITRE II – POPULATION

2.1 - Etat de la population

2.1.1 – Historique du peuplement

L'historique du peuplement de la commune de Houéyogbé est celui présenté par Kpinso Mavi Jean, un fils de Houéyogbé, elle est tirée du Plan Municipal d'Actions Environnementales de Houéyogbé. C'est vers 1522 que, suite à des guerres fratricides, DOGBAGLI dit ADJAHOUTO et quelques membres de sa famille quitta ADJA-TADO et s'installèrent à un endroit qu'il nomma Sadidixwè (la fin de la balade) en abrégé Saxwè ou Sa-houè. Le groupe continua sa fuite pour s'installer à Allada.

Aux environs de 1523, ses trois frères : Gbèto Aya, Vigan Hanlo et Holou Sovè accompagnés de Dhènonwéma quittaient Savè à la suite des épidémies de variole pour s'installer à Edoutoumou ou Doutou (Edou = monde, Toumou = me rejoindre c'est-à-dire : je demeure ici jusqu'à ce que le monde me rejoigne). C'est de là qu'ils se sont éparpillés à la recherche de l'eau. Ils se sont installés à côté d'un étang sous les arbres grimpants appelés « Akian » d'où vient le nom de Akianmmè. Ce lieu était devenu Houéyogbé qui veut dire « nouvelle maison ». Agbo et ses frères décidèrent de quitter Houéyogbé pour s'installer dans un buisson appelé « Adro », lieu qu'ils dénommèrent Adromè (dans le buisson). Sèwa s'est détaché pour construire dans une grande forêt qui signifie Zoungbonou.

Les Sahouè constituent l'ethnie majoritaire. Les Fon, les Kotafon et les Mina sont minoritaires.

La population de la commune de Houéyogbé est aujourd'hui estimée à 74.492 habitants. Le taux d'accroissement annuel est de 2,65%. (RGPH-3). La population de l'arrondissement de Doutou représente environ 30 % de la population communale. Il est suivi de l'arrondissement de Sè (environ 26%), de l'arrondissement de Dahè (environ 20%), de l'arrondissement de Zoungbonou (plus de 9%), de l'arrondissement de Houéyogbé (environ 9%) puis de l'arrondissement de Honhoué (environ 6%)

2.1.2 – *Evolution de la population* (voir tableau ci-après)

Tableau 1

Année	1992	1999	2002
Population	57.367	66.150	74.492

Le taux de croissance est de 15,31 % entre 1992 et 1999, 12,61 % entre 1999 et 2002.

2.1.3 – *Structure par âge et par sexe de la population* (voir tableau ci-après)

Tableau 2

Année	2002						Année Sexe	1992	2002
	0 - 5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	18 ans et plus			
Nombre	14.828	15.606	36.356	32.082	6049	33.775	Masculin	27.637	35.914
							Féminin	29.730	38.578
							Total	57.367	74.492

2.2 – Ménages

2.2.1 – *Taille des ménages*

La taille des ménages est de 6,7

2.2.2 – *Revenus des ménages*

Tableau de revenus annuels moyens des ménages par département

DEPARTEMENTS	ANNEES		VARIATION (%)
	2001	2003	
ALIBORI	65700	66850	1,75
ATACORA	62500	62900	0,64
ATLANTIQUE	75089	75263	0,23
BORGOU	74880	75125	0,32
COLLINES	80300	80456	0,19
COUFFO	88366	90250	2,13
DONGA	61340	62005	1,08
LITTORAL	150245	156812	4,37

MONO	82900	85006	2,54
OUEME	83720	85318	1,91
PLATEAU	79916	79985	0,08
ZOU	79680	79903	0,27

Source : CIRADOA, 2004

Globalement, au cours de la période 2001-2003, il y a eu accroissement des revenus sur l'ensemble des douze (12) départements. Mais cet accroissement est plus sensible d'un département à l'autre. Le département du Couffo dans lequel se situe la commune de Djakotomey possède un taux de croissance des revenus de 2,13 entre 2001 et 2003;

Tableau d' Evolution des revenus annuels moyens des ménages par Département entre 2003 et 2005

N°	DEPARTEMENTS	ANNEES		VARIATION (%)
		2003	2005	
1	ALIBORI	66850	70025	4,74
2	ATACORA	62900	65725	4,49
3	ATLANTIQUE	75263	80013	6,31
4	BORGOU	75125	77100	2,62
5	COLLINES	80456	83231	03,44
6	COUFFO	90250	96050	6,42
7	DONGA	62005	64055	3,30
8	LITTORAL	156812	161062	2,71
9	MONO	85006	93506	10,01
10	OUEME	85318	90193	5,71
11	PLATEAU	79985	87505	09,4
12	ZOU	79903	85153	6,57

Source : Ciradoa, août 2005

Ce revenu moyen des ménages dans ce département a évolué de 6,42% entre 2003 et 2005.

2.3 – Ethnies

Les ethnies les plus dominantes sont : Adja (94,8 %), Fon (4,5 %), Bariba (0,1 %).

2.4 – Religions

Les religions les plus dominantes sont : Traditionnelle (65 %), Catholique (20,6 %), Protestante (0,4 %), Musulmane (0,5 %).

2.5 – Habitat

2.5.1 – Type d'habitat

- La nature des murs : Brique, Pierre, Bambou ou palme, Terre, semi dur et bois ;
- La nature du toit : Tôle, Tuile, Paille Dalle et Palme
- La nature du sol : Ciment, Terre ou Sable et Carreau

2.5.2 – Matériaux utilisés dans la construction

Les matériaux utilisés dans les constructions sont : le sable, le gravier, le gravillon, le ciment, le bois et le fer.

2.5.3 – Mode d'éclairage

Pour l'éclairage, les populations de Houéyogbé se servent du pétrole, d'électricité, d'énergie et d'huile.

2.5.4 – Mode d'approvisionnement en eau (voir tableau ci-dessous)

Tableau 3

Forages	Puits	EV	Points d'eau	Besoin en point d'eau	Reste à réaliser	Taux de couverture %
24	35	02	85	247	162	34,41

2.5.5 – Type d'aisance

Le mode d'aisance des populations de Houéyogbé est :

- Latrines à fosse ventilée
- Latrines à fosse non ventilée
- Toilette à chasse
- Réseau d'égout
- Pas de toilette dans la nature > 60 %

CHAPITRE III – ORGANISATION SOCIALE

L'organisation sociale dans la Commune de Houéyogbé est fortement influencée par la chefferie traditionnelle régie par le droit coutumier non écrit. Toutefois, il existe une dynamique très forte des associations de droit privé de 1901.

☐ Associations de développement :

Toutes les associations d'arrondissement se regroupent au sein de l'Union Générale des Associations Communales pour le Développement de la Sous-Préfecture de Houéyogbé (UGACODH). Ces associations d'arrondissement sont :

- ADESCOD : Association pour le Développement Economique et Social de la Commune de Dahè
- ADCD : Association de Développement de la Commune de Doutou
- ADESCH : Association pour le Développement Economique et Social de la Commune de Honhoué
- UDECUH : Union pour le Développement Economique et Social de la Commune urbaine de Houéyogbé
- ADECUS : Association pour le Développement Economique et Social de la Commune urbaine de Sè.
- UDECOZ : Union pour le Développement Economique et Social de la Commune de Zoungbonou.

☐ Organisations non gouvernementales

Plusieurs Organisations Non Gouvernementales sont en activité sur le territoire de la commune. Certaines d'entre elles sont des organisations locales. Mais d'autres ont une envergure nationale voire internationale. (Cf. tableau 12 du rapport diagnostic : liste des ONG intervenant dans la commune)

CHAPITRE IV – ACTIVITES ECONOMIQUES

4.1 – Agriculture

4.1.1 – Terres agricoles

La principale ressource de la commune est la terre cultivable avec les problèmes qu'elle connaît actuellement. Les superficies cultivées s'amenuisent d'année en année sous l'effet de la pression démographique. Les terres s'appauvrissent sous l'action conjuguée de la déforestation, des mauvaises pratiques culturales, de la surexploitation et de l'utilisation abusive d'engrais et d'insecticides.

4.1.2 – Production

Production par culture (2001) en tonne

Tableau 4

Culture	Maïs local	Maïs amélioré	Arachide	Canne à sucre	Manioc	Patate douce	Haricot	Tomate	Piment	Gombo
Production	2650	166	17	137	36634	63	35	80	09	24

4.1.3 – Céréales

Comme céréales, les exploitants agricoles produisent le maïs, l'arachide, le haricot, le piment, la tomate.

4.1.4 – Cultures de rentes

Le maïs reste la culture de rente.

4.1.5 – Bilan céréalier

Production, superficie et rendement réalisé par culture (céréales).

Tableau 5

Maïs local			Maïs amélioré			Arachide			Tomate			Piment			Haricot		
S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P
3868	685	2650	205	812	166	45	386	17	15	5345	80	22	420	09	88	400	35

S = Superficie en ha; R = Rendement en kg/ha ; P = Production en tonne

Ainsi, l'agriculture reste l'activité qui occupe la plus grande partie des populations. Parmi les principales cultures, le maïs local est la plus pratiquée dans la commune (entre 9578 et 10223 hectares par campagne agricole). Elle est suivie de celle du manioc (entre 6090 et 6708 hectares par campagne agricole), du haricot (entre 250 et 350 hectares par campagne agricole) et de l'arachide (entre 121 et 156 hectares par campagne agricole)..

Les contraintes majeures rencontrées sont :

- les inondations périodiques,
- la forte pression parasitaire,
- l'équipement rudimentaire,
- l'analphabétisme
- l'insuffisance d'organisation des groupes socio professionnels.

4.1.6 – Structures d'encadrement

Comme structure d'encadrement, on note le CeRPA

4.2 – Elevage

Les activités d'élevage ne sont pas très remarquables dans la commune. Toutefois certains produits de l'élevage conventionnel occupent une bonne place dans la production départementale. La commune de Houéyogbé est deuxième producteur d'espèce ovine après la commune de Bopa qui réalise-elle seule près 54% de la production départementale. La commune de Houéyogbé occupe également la 3ème place en production d'espèces caprines et partage le 3ème rang avec la commune de Grand-Popo en matière de production de volailles. (Cf. statistiques dans le rapport diagnostic).

L'élevage des caprins est dominant et représente plus de la moitié de la production animale de la commune soit 53,92%. La taille du bétail augmente chaque année et fait au moins trois (3) le nombre d'ovins qui lui aussi est en croissance pendant les cinq (5) années. La taille des bétails de bovins très faible. Le nombre de tête ne dépasse guère la moyenne de 683 têtes pour les cinq (5) années. Les porcins et les volailles sont produits uniquement en 2003. Pourtant l'élevage de la volaille vient en deuxième place des espèces dominantes soit 29,98%

4.3 – Les unités économiques

4.3.1 – Petites unités de transformation

On trouve la poterie de Sè qui est une activité exercée uniquement par les femmes expérimentées, mais de façon quasiment artisanale.

4.3.2 – Unités de stockage et de transformation

Les principaux produits de la transformation sont :

- gari, tapioca, biscuit pour le manioc,
- sodabi pour le vin de palme,

- huile de palme et huile de palmiste pour la noix de palme,
- huile d'arachide et beignets d'arachide pour l'arachide,
- savon pour l'huile de palme et l'huile de palmiste
- jus d'ananas.

Les principales contraintes à la transformation sont :

- l'insuffisance de formation,
- Equipement rudimentaire,
- Inexistence de crédit adapté.
- Toutefois, l'on remarque plusieurs structures des acteurs organisés :
- UCP
- UCGF
- 33 Groupements à vocation coopérative
- 24 Groupements de femmes
- 11 Organisations paysannes de filière
- 2 CREP

4.4 – Emploi

Evolution des demandes d'emploi (2001)

Tableau 6

Diplômes	Nombres
CEP	659
BEPC	196
BAC	60
Autres qualifications	357
Sans qualifications	239

Offre d'emploi satisfait

Tableau 7

Catégorie	Nombre
APE	00
Contractuel	217
Occasionnel	120

4.5 - Energie et Eau

4.5.1 – Energie

Les populations de Houéyogbé utilisent différents types d'énergie : bois de feu, charbon de bois, énergie électrique (919 abonnés en 2001), énergie solaire et hydrocarbure.

Le réseau d'électricité couvre prioritairement les arrondissements de Doutou, Houéyogbé, Sè et Zoungbonou. Même dans ces arrondissements, les milieux ruraux sont mal desservis.

Le nombre des abonnés est en évolution de façon croissante sur les dix (10) ans. Mais les branchements à deux fils se situent entre 19 et 96 et font en moyenne 43 branchements par an. Les branchements à quatre (4) fils sont rares et constituent un indicateur de la faible industrialisation de la commune.

4.5.2 – Eau

La commune de Houéyogbé dispose de 120 puits, de 24 forages (2001). L'eau potable est rendue disponible par la SONEB dans les milieux urbains et les villages sont desservis par les services de l'hydraulique.

L'eau de la SONEB n'est pas compétitive dans la commune pour deux raisons. D'une part le coût du branchement la rend inaccessible à cause du faible pouvoir d'achat des populations. D'autre part, la qualité de l'eau est dépréciée par les abonnés qui la consomment peu ou pas.

4.6 – Transport et communication

4.6.1 – Transport

La commune de Houéyogbé dispose de 03 gares routières comme infrastructure de transport. Les moyens de transport utilisés sont : voitures particulières, camionnettes, minibus autocars, camions légers et lourds, taxi-motos (inscrits = 55) et autres.

Parmi les trois (3) grandes gares routières de la commune, on peut citer Doutou, Zoungbonou et Sè). Celle de Zoungbonou est la plus animée et la plus active à cause du marché de Lobogo et de son rôle de relais pour les transporteurs de l'axe Cotonou-Azovè. La gare de Sè ne s'anime véritablement que les jours du marché de Sè.

A côté de chacune de ces gares routières sont installés les conducteurs de taxi-moto pour desservir les zones non accessibles ou peu fréquentées par les véhicules à quatre (4) roues. Dans ce sens, il existe des gares de taxi moto à Houéyogbé et Dahè.

Le réseau routier, n'est pas du tout développé. Ce qui fait de Houéyogbé une commune d'accès difficile pendant une longue période de l'année à cause de l'état de l'axe Zoungbonou-Doutou-Bopa, la porte d'entrée la plus connue et la plus pratiquée pour la commune. L'infrastructure routière qui est en état de praticabilité permanente est la route nationale inter-Etats 2 qui traverse la commune dans le sens Sud-Nord sur 20 km environ en passant par les arrondissements de Sè et de Zoungbonou.

Les plans d'eau ne sont pas utilisés pour les transports. Seuls les pêcheurs utilisent les barques pour leurs expéditions

4.6.2 – Communication

Un bureau des PTT de plein exercice offre ses nombreux services à ses usagers : affranchissement des lettres, émission de mandats, téléphone etc.

Evolution des installations téléphonique (jusqu'en juin 2001)

Tableau 8

Nombre de lignes	Abonnés privés	Abonnés officiels	Abonnés OPT
797	668	38	91

Le réseau routier présente des linaires de routes nationales et inter Etats : Rr (20 km) ; Rppp (0 km), Rspp (23 km) et R-Ps (2 km)

La commune de Houéyogbé bénéficie d'un système de téléphonie rural. Les centrales installées sont des appendices de la centrale de Lokossa. Chacun des deux centrales installées peut prendre jusqu'à 100 abonnés et plus. La centrale de Houéyogbé qui dessert Zoungbonou, Houéyogbé-centre et Doutou gèrent 82 abonnés et celle de Sè qui couvre la localité de Sè gère 54 abonnés. Ce qui fait 136 abonnés pour la commune contre 158 déclarés par le rapport statistique de la direction régionale de l'OPT/Mono-Couffo du 08 mars 2004. Les cellulaires fixes sont estimés à plus d'une centaine et sont répartis sur tout le territoire de la commune. Il faut souligner que des efforts ont été menés, ce qui a permis une numérisation actuelle du réseau et la volonté ferme des autorités de la poste d'achever les travaux de construction du bureau de poste de la commune pour cette année.

4.7 – Commerce

4.7.1 – Infrastructures

La commune de Houéyogbé dispose de 4 marchés quotidiens, de 4 marchés périodiques 14 boutiques et 2 magasins.

4.7.2 – Produit

On trouve un peu de tout dans ces marchés notamment les produits agricoles, la poterie, les produits de la pêche, des articles manufacturés, etc.

4.7.3 – Circuit de commercialisation

Les échanges économiques s'effectuent avec les autres communes, surtout celles du Zou, de l'Atlantique et Togo.

Il faut dire que les échanges commerciaux se déroulent essentiellement au niveau des marchés. Les commerçants proposent à leur clientèle locale et celle venant des arrondissements voisins du gari, tapioca, du maïs, du haricot, de l'arachide, du sodabi, des huiles, du poissons, des pagnes, des chaussures et autres produits manufacturés. Les principaux marchés de la commune sont les marchés de Doutou, de Danhoué, de Honhoué de Houéyogbé et de Sè. De tous ces marchés sont périodiques sauf celui de Houéyogbé. Le marché de Sè draine des acheteurs venant de l'intérieur et de l'extérieur de la commune. Les autres sont des marchés de nuit caractérisés par des infrastructures insuffisantes et en mauvais état par endroits, l'inexistence d'entrepôts et de magasins. Ils ne comportent que quelques hangars, dépassant rarement cinq (5). Ils ont un rayonnement qui dépasse rarement le niveau du village ou de l'arrondissement qui les abrite. Aussi, les producteurs et vendeurs et les acheteurs de diverses denrées ont-ils recours aux marchés voisins pour acheter et vendre. Ce sont les marchés de Lobogo, de Comè, de Kpinnou, de Lokossa, de Dogbo, d'Azovè, et même de Cotonou.

Le commerce est assez développé dans les grandes agglomérations tels que Sè, Adromè, Doutou, Manonkpon, Zoungbonou et Houéyogbé. Dans les boutiques installées de part et d'autres des voies ou à l'intérieur des concessions et qui exercent pour la plupart dans l'informel, on peut se procurer les articles de tout genre et de toute origine.

4.8 – Tourisme et hôtellerie

La vallée du lac Toho attrayante et la permanence d'eau. On y trouve l'hippopotame en plein air.

De plus, Houéyogbé dispose de grandes forêts sacrées et le palais royal (dit Homè).

Enfin des buvettes et bars sont installés un peu partout.

Les établissements de restauration et d'hébergement sont très rares dans la commune de Houéyogbé. A part quelques auberges offrant des possibilités d'hébergement très limitées et de rares lieux de restauration dans les arrondissements de Doutou et de Sè, les autres arrondissements en sont presque dépourvus. Vous pouvez à la limite étancher votre soif grâce aux buvettes qui proposent des produits de la SOBEBRA parfois mal conditionnés.

4.9 – Pêches et chasse

La pêche se pratique dans le lac Toho et les lacs Wozo et Dati. Cette présence de plans d'eau favorise les activités de pêche dans certains arrondissements.

- Arrondissement de Doutou : le lac Toho permet à certains habitants du village de Tokpa et de ses hameaux de pratiquer la pêche artisanale.
- Arrondissement de Sè : Dati à Zounmè, Wozo à Badagri, Dophé, Klouto et Tovia à Drè, Lowin et Koumadoda à Sohounmè.
- Arrondissement de Zoungbonou : Le lac Toho et la lagune de Hontoué sont les lieux d'activités de pêche. Six (6) étangs piscicoles de 0,25 hectares environ de superficie sont installés pour renforcer la disponibilité en produits de pêche.

Les produits de pêche sont destinés à la vente et à la consommation domestique.

Dans tous les arrondissements, les problèmes de la pêche sont semblables. Ce sont :

- l'utilisation par certains pêcheurs d'engins prohibés (filets à mailles réduites),
- le déboisement des berges du lac,
- l'abondance de pêcheurs clandestins non autochtones,
- l'ensablement,
- l'encombrement par la jacinthe d'eau,
- l'utilisation d'engins prohibés,

- la pêche par empoisonnement,
- le déversement des produits de lessive.
- l'assèchement périodique des plans d'eau.
- la destruction des étangs piscicoles par les hippopotames à Zoungbonou

4.10 – Autres services

Outre la poterie qui est la particularité de Sè, on trouve des tailleurs et des couturières, des mécaniciens, des soudeurs, des menuisiers, des maçons etc. On rencontre des plasticiens – dessinateurs et des sculpteurs.

CHAPITRE V – SECTEURS SOCIAUX

5.1 – Santé

5.1.1- Principales maladies

Les affections les plus fréquemment notifiées dans les consultations sont : le paludisme, l'infection respiratoire aiguës, l'affections gastro-intestinales, les traumatismes, les diarrhées, l'anémie, affection dermatologique. A ces affections s'ajoute le choléra.

5.1.2 – Comportements et attitudes à l'égard de la maladie

Les malades ont l'habitude de se soigner de manière traditionnelle, puis ils prennent des médicaments sans prescriptions d'un agent de santé et au pire des cas, ils se rendent au centre de santé.

5.1.3 – Infrastructures et équipements

Houéyogbé dispose :

- 01 Centre de Santé Communal (CSC)
- 06 CCS
- 02 dépôts pharmaceutiques
- 01 CPS

5.1.4 – Personnel de santé

Tableau 9

Catégories socioprofessionnelles	Médecin	Infirmiers	Sages femmes	Technicien Labo	Technicien Radio	Autres
Houéyogbé	01	18	05	02	00	27

5.1.5 – Les partenaires de santé

On note : Bornefonden une ONG danoise qui assiste les enfants et les parents démunis dans le domaine de la santé.

Au total, la commune de Houéyogbé compte sept (7) Centres de Santé d'Arrondissement tous conformes disposant des services suivants : Dispensaire, maternité et pharmacie, deux maternités isolés dont une à Ahouloumè dans l'arrondissement de Doutou et l'autre à Drè dans l'arrondissement de Sè serait en mauvais état et 8 Unités Villageoises de Santé dont la plupart se trouvent en mauvais état. Pour la majorité des formations sanitaires, les équipements et les matériels sont insuffisants ou n'existent pas. Par exemple, le Centre de Santé Communal dispose de salles hospitalisation mais il manque de lits pour les équiper. De la même manière, par manque de réactifs, le laboratoire d'analyses biomédicales ne peut offrir qu'un minimum de service malgré l'existant de matériels et de personnel qualifié.

Le niveau d'équipement sanitaire n'a pas pour autant évolué dans la commune de Houéyogbé depuis 2002 où les statistiques sanitaires estimaient le nombre de formations sanitaires à quatorze (14). On signale également quatre (4) nouvelles Unités Villageoises de Santé et la pharmacie isolée de Sè Gbadagli.

Les arrondissements de Doutou, de Sè et de Dahè sont plus pourvus en formations sanitaires que tous les autres arrondissements.

La situation du personnel de santé de la commune est la suivante : Un seul médecin couvre la commune. Le nombre de sage-femmes d'Etat est passé de neuf (2) en 2002 à sept (7) en 2004 et le nombre d'infirmiers de quinze (15) en 2002 à dix-sept (17) en 2004.

Le ratio nombre d'habitants par infirmiers répond à la norme OMS lorsqu'on le considère sur le plan de la commune. Mais le personnel n'est pas réparti selon les populations par arrondissement. Le ratio nombre d'habitants par sage-femme est faible et ne respecte pas la norme OMS et le nombre d'habitants par médecin encore moins. (Cf. Rapport diagnostic tableau.25b).

Le personnel recruté sur fonds de mesures sociales représente 53,12% du

personnel de santé de la commune alors que les agents permanents de l'Etat ne font que 17,19%. Le personnel recruté sur fonds communautaires représente 20,31% et les contractuels 9,38%.

Les maladies les plus rencontrées sont : le paludisme simple, le paludisme grave, les infections respiratoires aiguës, l'anémie, les diarrhées, les affections dermatologiques, les lésions traumatiques et le VIH SIDA.

5.2 – Action sociale

Les activités sociales de la commune devraient être animées par le Centre de Promotion Sociale (CPS) en partenariat avec la municipalité. Mais par manque de moyens, aucun partenariat sérieux ne se développe entre les deux structures. Toutefois, le CPS existe avec un personnel très réduit ou inexistant qui cependant essaie d'accompagner les populations les plus vulnérables. Il développe aussi de la microfinance avec l'appui d'autres structures spécialisées.

5.3 – Education

5.3.1 – Infrastructures sociales

On y trouve :

- 66 écoles primaires
- 03 CEG
- 03 CESE
- 15 centres d'alphabétisation

5.3.2 – Personnel enseignant par catégories_ (2000 à 2001)

On trouve dans :

- ☞ les maternelles
 - 03 animateurs
- ☞ les primaires publiques
 - 109 instituteurs
 - 70 instituteurs adjoints
 - 65 contractuels
 - 79 répétiteurs
- ☞ les primaires privées

- 04 Répétiteurs
- ☞ les secondaires privées
- 04 Professeurs certifiés
- 19 Professeurs Adjoints
- 33 Professeurs vacataires
- 07 Professeurs contractuels
- 01 Professeur de sport

5.3.3 – Effectifs scolaires par sexe

Dans la maternelle et le primaire, on note 10.674 garçons et 6.991 filles inscrits (nouveaux et anciens élèves pour l'année scolaire 2000-2001). Dans le secondaire on compte 1628 garçons et 495 filles.

Le ratio nombre d'élèves par classe calculés varie entre 53 et 59 dans les arrondissements et est de 55 pour l'ensemble de la commune.

Plus de 25% des classes ne sont pas encore en matériaux définitifs. Les besoins en salle sont estimés 127 pour la commune dont les 68,5% pour les arrondissements de Doutou et de Sè qui accueillent plus de la moitié des écoliers de la commune (59,74%).

Le ratio maître/élèves calculé à partir des données de la Circonscription scolaire donne un maître pour 75 élèves. Le besoin en personnel enseignant est estimé à 117 qui représente en réalité le nombre d'enseignants communautaires actuellement utilisés dans les écoles.

L'effectif des enfants scolarisés comprend 43% de filles et 57% de garçons.

5.4 – Arts, culture, sports et loisirs

5.4.1 – Arts et culture

La commune dispose :

- 1 Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)
- 1 maison des jeunes et des loisirs

La légende raconte que le grand chasseur Gbèto-Aya se promenait un jour dans la forêt pour chasser les animaux et à la recherche de l'eau, a surpris les animaux qui jouaient le tam-tam dans la forêt. Ayant le pouvoir de se mettre dans l'invisibilité, il les a observé attentivement. Tout à coup, il tire un coup de feu, la

biche plus habile s'est sauvée avec le gong. Il a ramassé les instruments qu'il a ramenés à son logis. Ces instruments sont jalousement gardés jusqu'à ce jour. Chaque année et plus précisément pendant les fêtes de pâques, le tam-tam est joué en mémoire des ancêtres sans la manipulation du gong. La sortie de ce tam-tam donne lieu à une réjouissance populaire.

5.4.2 – Sport et loisir

Elle dispose d'un terrain de football. Pour se distraire, les populations s'adonnent aux activités sportives, récréatives et culturelles telles que le football, le tam-tam, le cinéma, le théâtre, les vidéos clubs ainsi que divers jeux : belote, « adji », autres.

CHAPITRE VI – RESSOURCES FINANCIERES, MINIERES ET NATURELLES

4.1- Les ressources naturelles

Les ressources naturelles de la commune de Houéyogbé sont essentiellement:

- les terres cultivables (80,4%)
- les gisements de sable et de graviers
- le sable siliceux, l'argile de poterie, le calcaire et le sable latéritique
- les plans d'eau et les zones humides (4,13%)
- les forêts (13,50%)

4.2 - Les ressources minières

Les gisements de sable et de graviers existent dans les arrondissements de Zoungbonou, Sè, Houéyogbé et de Doutou. La plupart de ses gisements sont en exploitation et procurent des revenus pour la commune et pour les personnes exerçant dans ces filières.

4.3- Les ressources en eau

Certains arrondissements bénéficient du passage du lac Toho sur leur territoire. Il s'agit de Doutou (Tokpa et ses hameaux) et de Zoungbonou (Tohonou).

La commune regorge d'autres plans d'eau plus ou moins importants qui permettent aux populations riveraines d'y adapter leur mode de vie. Parmi ces

plans d'eau, nous pouvons citer :

- la lagune de Hontoué dans l'arrondissement de Zoungbonou
- les rivières Dati à Zounmè, Wozo à Logohoué, Dophé, Klouto et Tovia à Drè, Lowin et Koumadoda à Sohounmè.
- les bas-fonds dont les plus importants sont dans les arrondissements de Doutou et de Sè.

Les populations riveraines utilisent ces ressources pour la pêche, la pisciculture, les cultures maraîchères, la culture de la canne à sucre, les cultures de contre saison, la riziculture.

4.4 – Les ressources financières

4.4.1 - Recettes de la Commune au cours des 5 dernières années

Tableau des Recettes de la Commune au cours des 5 dernières années

Année	Recettes
2000	30 851 000
2001	79 111 000
2002	54 078 000
2003	84 317 000
2004	137 583 000
TOTAL	385 940 000
MOYENNE	77 188 000

Ces recettes constituent les ressources financières propres à la Commune. Elles représentent la somme des recettes fiscales et des ressources propres non fiscales de la Commune.

Le taux de croissance moyen des recettes totales de la Commune est de 61%.

Ce taux est très élevé, mais il est une conséquence de la juxtaposition de situations conjoncturelles et ne saurait être regardé comme une tendance stable de l'évolution des recettes de la Commune.

En effet, on observe une hausse appréciable (156%) pour l'année 2001 par rapport à l'année précédente qui est suivie d'une baisse relative (de 32%) l'année suivante(2002).

Le taux subit de nouveau une remontée importante à 56% en 2003 qui semble se stabiliser avec un taux de 61% pour l'année 2004.

Mais cette stabilité ne serait que provisoire. Un des éléments les plus importants concourant à la formation des ressources de la Commune se trouve dans une perspective de changement. Cet élément concerne la part des taxes sur l'exploitation des ressources naturelles transférée à la Commune.

Ce ratio a connu plusieurs péripéties.

Au cours des deux dernières années (2003 et 2004), ce ratio a été maintenu à 100%. La Commune a eu à bénéficier au cours de ces deux (2) années de la totalité de ces taxes. Mais cette situation ne devra pas rester la même au cours des prochaines années qui correspondent à la période d'exécution du plan de développement de la Commune.

En tenant compte des différentes perturbations qui ont influencé et en éliminant leur incidence sur l'évolution des ressources de la Commune, l'augmentation annuelle des ressources financières propres de la Commune est estimée à 22,33%. Ce taux de croissance des recettes communales permettra de faire une projection des recettes sur les années à venir.

4.4.2 - Les dépenses d'investissement

Le financement des investissements à partir du budget propre de la Commune est inexistant pour les 5 dernières années.

Les dépenses d'investissement au cours des 4 dernières années sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau d'Estimation de la population et dépenses d'investissement de la Commune

Années	2000	2001	2002	2003	TOTAL	MOYENNE
Dépenses d'investissement	600 000	10 480 757	12 314 054	9 554 645	32 949 456	8 237 364
Estimation de la population	70 695	72 569	74 492	76 466	294 222	
Investissement par habitant	8	144	165	125		112

Ces dépenses d'investissement proviennent du PIP, des ONG et des organismes partenaires au développement.

Les dépenses d'investissement de la Commune ont une évolution peu régulière, à l'instar des recettes de la Commune. Leur évolution est caractérisée par une montée vertigineuse entre l'année 2000 et l'année 2001, un accroissement modéré de 2001 à 2002 et une chute brutale en 2003. Il faut cependant noter que les évolutions des recettes totales et des dépenses d'investissement de la Commune ne sont pas superposables. On ne peut affirmer qu'il existe de corrélation entre les ressources propres de la Commune et les dépenses d'investissement.

Le rapport de l'investissement total de la Commune pour une année donnée et la population estimée de la Commune pour l'année donnée a également connu une évolution peu régulière. Le niveau d'investissement par tête d'habitant est en moyenne de 112 FCFA par habitant.

CONCLUSION

La valorisation des filières porteuses et la promotion de l'économie locale prenant en compte tous les acteurs à la fois institutionnels, économiques, sociaux ou culturels s'appuient ou passent logiquement par la mise en place d'une communication locale efficace : - une communication de proximité, une communication décentralisée ; une communication par la preuve et non d'engagement verbal ; une communication d'acceptabilité, une communication de légitimité sociétale ou sociale.

Plus proche des citoyens, plus réceptive aux évolutions de l'opinion locale, la Commune par le biais de la communication locale ou de proximité est plus flexible. Elle établit et maintient la cohésion sociale au sein du personnel administratif de la commune d'une part, et d'autre part renforce auprès des populations locales la perception de la commune ou de la municipalité comme un acteur de confiance dont les actes, les projets et services apportent satisfaction à la fois collective et individuelle.

ANNEXES

Tableau de la problématique de développement

Domaines / Activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
Agriculture	<p>Disponibilité d'agriculteurs</p> <p>Existence de bas-fonds aménageables</p> <p>Disponibilité de terres cultivables</p> <p>Existence de plans d'eau</p> <p>Existence de marchés</p> <p>Existence d'OPA</p>	<p>Accès difficile au crédit</p> <p>Forte pression parasitaire</p> <p>Inondations périodiques des terres cultivables</p> <p>Faible remboursement des crédits</p> <p>Analphabétisme des paysans</p> <p>Faible maîtrise des techniques culturales</p> <p>Manque de formations</p> <p>Enclavement des zones agricoles</p>	<p>Existence de structures d'appui au développement (DDEHU, FODEFCA)</p> <p>Existence de projets</p> <p>Existence d'ONG</p> <p>Existence du CeRPA</p> <p>Existence du programme national de promotion des filières agricoles</p> <p>Existence de APAP</p>	<p>Aléas climatiques</p> <p>Invasion de criquets</p> <p>Transhumance</p> <p>Crue</p> <p>Dégradation de l'écosystème</p> <p>Insuffisance d'encadrement</p> <p>Inexistence de banques agricoles</p>
Transformation	<p>Existence d'OPA</p> <p>Disponibilité de matière première</p>	<p>Equipement rudimentaire</p> <p>Manque d'organisation des groupes socio professionnelle</p> <p>Inexistence de crédit approprié</p> <p>Insuffisance d'informations</p> <p>Insuffisance de formations</p>	<p>Existence de partenaires au développement :</p> <p>Existence de projets</p> <p>Existence d'ONG Existence du CeRPA</p> <p>Existence de structures de crédit</p>	<p>Concurrence des produits importés</p>
Elevage	<p>Disponibilité d'éleveurs</p>	<p>Insuffisance d'encadrement vétérinaire</p>	<p>Existence du CeRPA</p> <p>Existence d'ONG :</p>	<p>Fréquence d'épizooties</p> <p>Cherté des produits</p>

Domaines / Activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	Existence de pâturage Existence de plans d'eau	Vol d'animaux Conflits entre éleveurs et agriculteurs Insuffisance d'informations Insuffisance de formations	GROPERE, CERIDAA Existence de projets : PDE	vétérinaires Concurrence des produits congelés Peste aviaire sur la volaille
Pêche	Existence de plans d'eau favorables aux activités piscicoles Existence de pêcheurs Existence de marché Existence de Comité de pêche	Comblement des plans d'eau Utilisation d'engins et de techniques de pêche prohibés Mauvaise gestion des plans d'eau Mauvais fonctionnement des comités de pêche	Existence de structures d'appui (CerPA, DDEHU ONG, Projets, Programmes)	Augmentation de l'importation de poissons Mortalité périodique des poissons
Commerce	Existence de commerçant(e)s Existence de grands marchés (Sè, Doutou, Honhoué, Danhoué) Existence de produits et de marchandises	Insuffisance de crédit Manque d'informations Insuffisance de débouchés pour les marchés Insuffisance de formations Insuffisance de boutiques et de magasins Accès difficile aux marchés	Existence de structures de micro finance : CERIDA, CLCAM, ASIF	
Artisanat	Existence de groupements	Equipement rudimentaire Manque de formation		

Domaines / Activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	Existence d'associations spécialisées	Manque d'informations Inexistence d'organisations socio professionnelles	Existence d'institutions partenaires d'appui aux artisans (FOCA)	
Mine et ressources naturelles	Existence de sable, argile, plans d'eau, bas-fonds, de gravier, de calcaire, de latérite, de source thermique, de forêts	Sous exploitation des ressources naturelles Manque de prospection Exploitation anarchique des ressources naturelles Fixation anarchique des prix	Existence de structures d'appui à la gestion des ressources naturelles : MEHU, MAEP	Comblement des plans d'eau Crue du Mono Absence de voies d'accès Jacinthe d'eau douce

Domaines / Activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
Transport et voies de communication	Existence de voies terrestres Existence de voies fluviales : Existence de gare routière Disponibilité de la téléphonie conventionnelle et mobile	Erosion des voies par les pluies Dégradation prononcée pour toutes les voies terrestres sauf voie bitumée Pirogues inappropriée pour le trafic fluvial Gare routière dégradée Faible couverture téléphonique	Ouverture sur les autres communes Fréquentation de la commune par les gros porteurs Disponibilité des partenaires au développement : PROTOS, SNV, Born Fonden Ong locales : Existence d'institutions de micro finance : CLCAM, ASF, CERIDAA, CREP Existence de projet : projet de bitumage (PAG2), PADMOC Jumelage Echerolles – Houéyogbé – Honhoué Existence du réseau téléphonique OPT, Télécel, Libercom	Pluies fortes Tracasseries policières Présence des hippopotames dans le lac Toho Non opérationnalisation de l'antenne parabolique de l'Opt
Tourisme et hôtellerie	Existence de lieux touristiques potentiels	Manque d'intérêt pour le tourisme	Organisation de cérémonies religieuses	
Industrie	Existence de sable de verrerie	Exploitation anarchique du sable		
Education	Engouement à la	Faible capacité financière des	Existence du centre d'actions	

Domaines / Activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	<p>scolarisation</p> <p>Existence d'établissements scolaires</p> <p>Existence d'associations de parents d'élèves</p> <p>Disponibilité de ressources humaines (diplômés sans emploi et fonctionnaires retraités)</p> <p>Existence d'un lycée technique agricole en construction</p> <p>Existence d'un service d'alphabétisation dans la commune</p>	<p>parents</p> <p>Analphabétisme des parents</p> <p>Insuffisance d'enseignants qualifiés</p> <p>Faible capacité financière des parents</p> <p>Ecoles sans électricité</p> <p>Inexistence de cantines dans les écoles</p> <p>Insuffisance de formation et de recyclage professionnel des enseignants</p> <p>Insuffisance d'établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle</p> <p>Séjour de longue durée des enfants scolarisables au couvent</p> <p>Retrait saisonnier des élèves pour des activités économiques</p>	<p>communautaires</p> <p>Existence de diplômés sans emploi dans les environs</p> <p>Existence d'Ong WEB, BF CERIDA, ARED, GROPERE, ODIB</p> <p>Existence du projet équipe AGeFiB PROTOS</p> <p>Jumelage Echerolles - Houéyogbé - Honhoué</p> <p>Jumelage Sè-Mamers - Guerolzshofen</p> <p>Existence d'un lycée technique à Akodéha.</p>	<p>Grèves périodiques des enseignants</p> <p>Prolifération des vidéo clubs</p> <p>Trafic d'enfants</p>
Santé	<p>Existence de centres de santé dans tous les arrondissements</p> <p>Existence de cabinets de soins de santé privés</p> <p>Existence de dépôts pharmaceutiques privés</p>	<p>Insuffisance de produits pharmaceutiques</p> <p>Faible taux de fréquentation des formations sanitaires</p> <p>Insuffisance de personnel qualifié</p> <p>Vente illicite des produits pharmaceutiques</p> <p>Insuffisance d'équipement sanitaire</p> <p>Prolifération du VIH/SIDA.</p>	<p>Existence d'ONG qui s'intéresse à la santé :</p> <p>Existence d'associations qui s'intéressent à la santé :</p> <p>Programmes nationaux de vaccination</p> <p>Subvention de l'Etat pour la couverture sanitaire (PIP)</p> <p>Jumelage Echerolles-Houéyogbé-Honhoué</p> <p>Jumelage Sè-Mamers - Guerolzshofen</p>	<p>Existence du VIH-SIDA</p>
Equipement	<p>Existence de la SBEE, SONEB, OPT, PTT et réseaux GSM</p> <p>Existence de cabines</p>	<p>Inexistence du réseau électrique à Dahè</p> <p>Insuffisance numérique des cabines téléphoniques</p>	<p>Existence de radio communautaire à Possotomè</p> <p>Existence de la SBEE et de la SONEB</p>	<p>Instabilité des réseaux GSM</p>

Domaines / Activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	téléphoniques Existence de réseau électrique dans tous les arrondissements sauf Dahè Couverture des réseaux téléphoniques privés Existence de points d'eau	Cabines non fonctionnelles Faible couverture du réseau électrique	Existence de l'OPT, PTT, réseaux GSM Existence de partenaires : PACOM, CARE International	Coupure intempestive de l'électricité Baisses de tension électrique
Loisirs et culture	Groupes folkloriques Mouvement de recherche et d'animation culturelle Existence d'artistes Existence de centres de loisir CLAC Site Gbéto-Aya et Sowé Existence des jeux traditionnels (quille, dominos)	Manque de promotion des artistes Insuffisance des centres de loisirs Inexistence de stade Insuffisance d'aires de jeu	Jeux et concours régionaux et internationaux	Mauvaise influence des NTIC sur nos valeurs culturelles
Sécurité	Existence de "zangbéto" gardien de nuit Existence de groupes de sécurité dans les villages	Injustices Querelles historiques entre différentes communautés Manque d'emplois des jeunes Manque d'organisation des groupes "zangbéto" Manque de matériel pour les groupes de sécurité dans les villages	Existence de la compagnie de gendarmerie de Lokossa Brigades limitrophes	Faible équipement des forces de sécurité
Coutume et religion	Entente entre les différentes religions Forte capacité de mobilisation des chefs religieux pour les œuvres communautaires Richesse culturelle	Non-respect de la tradition Internement de longue durée dans les couvents Organisations de cérémonies ruineuses Cérémonies religieuses à contre temps	Œuvres communautaires par les relations religieuses extérieures	Piraterie de nos coutumes

Domaines / Activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
		Pollution sonore des sectes religieuses Pratiques traditionnelles néfastes		
Environnement	Existence de ressources naturelles	Déboisement Exploitation anarchique des ressources naturelles		Les aléas climatiques
Organisation de la société civile	Disponibilité des cadres Existence d'associations de jeunes Existence d'associations des opérateurs économiques	Divergences politiques Conflits de responsabilité	Existence de l'ONG internationale (Solidarité mondiale contre la faim) Conseil National du culte vodoun.	
Fonctionnement de l'administration	Disponibilité de certains textes de loi au niveau de la Commune Existence de personnes ressources Bonnes relations entre le maire et le CC Relations encourageantes entre le CC et l'administration de la Mairie	Difficulté d'accès des populations à certains textes de loi Manque d'informations sur les textes de loi Insuffisance de personnel qualifié Manque de formation Présence des services déconcentrés	Jumelage Echirolles – Houéyogbé – Honhoué Jumelage Mammers – Sè Existence de services déconcentrés : Impôts, Recette des finances, Brigade, MAEP, Plan, Education	Retard dans le transfert des compétences et des ressources à la Commune Manque d'harmonie des actions des partenaires au développement
Protection sociale	Existence du centre de promotion sociale Existence de centres d'actions communautaires Existence de comité de lutte contre le trafic d'enfants Existence des agents sanitaires	Existence du phénomène "vidomègon" Trafic des enfants Dislocation des ménages	Existence de l'UNICEF Existence du Ministère de la Famille, de la Protection Sociale Jumelage Echirolles-Houéyogbé-Honhoué Jumelage Sè-Mammers – Guerolzshofen Existence de FODEFCA	

Cadre logique

Analyses de cohérence

Les analyses de cohérence concernent l'insertion des programmes et résultats du PDC dans les orientations consignées dans le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et leur prise en compte des Objectifs du Millénaire.

Analyse de la cohérence avec le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

Tableau d'Analyse de cohérence avec le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté

Thèmes centraux du DSRP	Objectifs spécifiques qui concourent à l'atteinte du thème	Résultats et activités du plan
Développement du capital humain et renforcement des capacités d'action des communautés à la base	OS2 : Améliorer la qualité de l'éducation	R1 : Taux de scolarisation accru R2 : Equipements et matériels didactiques disponibles R3 : Alphabétisation renforcée
	OS7 : Renforcer la responsabilité de la population dans les actions de développement	R1 : Capacité de mobilisation renforcée R3 : Organisations de base gérées selon les règles de bonne gouvernance
	OS4 : Améliorer l'état de l'agriculture	R1 : Méthodes de production adaptées diffusées R3 : Capacité de production accrue
	OS3 : Améliorer l'état de l'économie	R1 : Production accrue R2 : Artisanat organisé et capacité des artisans renforcée R3 : Capacité de crédit renforcée et accès au crédit amélioré R4 : Organisations socio professionnelles structurées et opérationnalisées
	OS8 : Promouvoir la culture, le tourisme et le sport	R4 : Sports organisés R1 : Sites culturels et touristiques mieux valorisés
	OS5 : R11 : Contre parties des projets libérées	A1 : Sensibiliser les populations sur la pertinence des projets A2 : Organiser et responsabiliser les organisations de base pour la mobilisation des contributions A3 : Impliquer les populations dans la gestion des infrastructures
Sécurité alimentaire	OS3 : Améliorer l'état de l'économie	R5 : Capacité de commercialisation renforcée R3 : Capacité de production accrue
	OS1 : Ressources naturelles mieux gérées et mieux exploitées	R3 : Bas-fonds aménagés et exploités
	OS4 : Améliorer l'état de l'agriculture	R1 : Méthodes de production adaptées diffusées R2 : Intégration agriculture élevage
Gestion des solidarités et participation des pauvres au	OS7 : Renforcer la responsabilité de la population	R1 : Capacité de mobilisation renforcée

Thèmes centraux du DSRP	Objectifs spécifiques qui concourent à l'atteinte du thème	Résultats et activités du plan
processus de prise de décision et de production	dans les actions de développement	R2 : Gérer la Commune selon les règles de bonne gouvernance R3 : Organisations de base gérées selon les règles de bonne gouvernance R4 : Citoyenneté accrue
	OS5 : R11 : Contre parties des projets libérées	A1 : Sensibiliser les populations sur la pertinence des projets A2 : Organiser et responsabiliser les organisations de base pour la mobilisation des contributions A3 : Impliquer les populations dans la gestion des infrastructures
Eau potable	OS5 : Construire les infrastructures et équipements	R12 : Points d'eau réalisés
Infrastructures et transport	OS5 : Construire les infrastructures et équipements	R1 : Centres d'alphabétisation construits R2 : Ecoles construites R4 : Marchés construits R7 : Terrains de sport construits R10 : Transport dans la Commune facilité R12 : Points d'eau réalisés R13 : Latrines construites R14 : Les centres de santé réalisés R15 : Bureaux de la mairie construits R16 : Cimetières construits
Environnement, habitat et assainissement	OS5 : Construire les infrastructures et équipements	R13 : Latrines construites
	OS1 : Ressources naturelles mieux gérées et mieux exploitées	R1 : Gestion des ressources naturelles rationalisée R2 : Sites d'exploitation réaménagés
Electrification rurale	OS5 : Construire les infrastructures et équipements	R17 : Commune électrifiée
Lutte contre la corruption et renforcement des capacités de gestion et d'absorption des ressources publiques	OS7 : R2 : Gérer la Commune selon les règles de bonne gouvernance	A5 : Former les autorités de la Commune sur les principes de bonne gouvernance A6 : Elaborer les manuels de procédures A7 : Faire connaître aux populations les procédures
	OS7 : R3 : Organisations de base gérées selon les règles de bonne gouvernance	A1 : Faire des formations continues aux membres des organisations de base sur les règles et les textes de bonne gouvernance A2 : Amener les organisations de base à mettre en place un système de sanctions et de récompenses A3 : Faire connaître aux membres des organisations socio professionnelles les textes régissant leurs organisations A4 : Former les membres des organisations de base sur la gestion des organisations

Analyse de la cohérence du plan avec les objectifs du millénaire

Tableau d'Analyse de cohérence avec les objectifs du millénaire

Objectifs du Millénaire	Objectifs spécifiques, Résultats et activités contribuant à l'atteinte du thème	Observation
Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	OS3 : Améliorer l'état de l'économie	Tous les résultats
	OS4 : Améliorer l'état de l'agriculture	Tous les résultats
Assurer l'éducation primaire pour tous	OS2 : Améliorer la qualité de l'éducation R1 : Taux de scolarisation accru R3 : Alphabétisation renforcée	
Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	A3 : Promouvoir la scolarisation des filles	
	OS3 : R1 : A3 : Organiser des formations des producteurs sur les techniques agricoles améliorées OS3 : R3 : A2 : Sensibiliser les producteurs, les femmes transformatrices et les artisans sur l'utilisation des institutions de micro finance OS4 : R1 : A5 : Former les producteurs et les femmes transformatrices sur le stockage et la conservation des produits agricoles OS3 : R5 : Capacité de commercialisation renforcée	
Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	OS5 : R14 : Les centres de santé réalisés OS6 : R 3 : Qualité des soins de santé améliorée	
Améliorer la santé maternelle	OS5 : R14 : Les centres de santé réalisés OS6 : R 3 : Qualité des soins de santé améliorée	
Combattre le VIH SIDA, le paludisme et d'autres maladies	OS6 : Lutter contre la pandémie du VIH-SIDA	Tous les résultats
Assurer un environnement durable	OS1 : Ressources naturelles mieux gérées et mieux exploitées R1 : Gestion des ressources naturelles rationalisée R2 : Sites d'exploitation réaménagés	
Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Les partenaires au développement interviennent dans le cadre d'accords signés entre le Bénin et des organismes internationaux	